



Info postés Projet M-1



La Direction a présenté récemment aux élu.e.s du CSE le projet M-1. L'objectif est de simplifier les fiches de paie pour les postés. En effet, depuis 2016 lors de la mise en place de SAP, les fiches de paie se sont allongées et complexifiées pour les postés.

POURQUOI ?

Parce que la prise en compte de la période de pointage s'effectue du 1^{er} au dernier jour de chaque mois, avec un estimatif du 16^{ème} jour jusqu'au dernier jour du mois en cours. Cette méthode engendre donc un écart de salaire entre le réel et le réalisé en fonction des aléas. La fiche de paie du mois suivant devait alors prendre en compte les modifications, d'où sa complexité.

Le projet M-1 a pour objectif un paiement des primes du poste effectué après une période pointage échue, c'est à dire avec un mois de décalage.

Par conséquent, fin septembre sera versée une avance prévisionnelle correspondant au montant des primes de poste. A partir du mois d'octobre, tous les mois sera versée cette même avance de prime, avec calcul et reprise de l'avance du mois précédent.

La méthode semble compliquée cependant la direction garantit qu'il s'agit là d'une simplification des fiches de paie et qu'il n'y aura pas d'impact défavorable pour les salariés postés.

LES ÉLU.E.S CFDT RESTERONT VIGILANTS SUR LE BON DÉROULÉ.

